



**hauts-de-seine**  
LE DÉPARTEMENT

## Conseil départemental

### **RAPPORT N° 20.20**

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2020 DU BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

COMMISSION : FINANCES

DIRECTION GENERALE DES SERVICES – PÔLE RESSOURCES HUMAINES ET  
FINANCIÈRES

Direction : Finances

**DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2020 DU BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT**

**RAPPORT N° 20.20**

Mes chers Collègues,

Le présent rapport a pour objet de soumettre, à notre Assemblée, le projet de budget supplémentaire pour l'exercice 2020 du budget annexe d'assainissement.

Le budget supplémentaire remplit comme chaque année un double rôle, à savoir être, d'une part, un budget de report, permettant d'intégrer les résultats et restes à réaliser de l'exercice antérieur, d'autre part, un budget d'ajustement, qui permet de corriger en cours d'année les prévisions du budget primitif

Pour l'année 2019, comme cela vous a été présenté lors de l'examen du compte administratif du budget annexe de l'assainissement, la section d'investissement a présenté un déficit cumulé de (- 9,26 M€), et la section d'exploitation un excédent cumulé de (+ 10,32 M€). Ces soldes doivent être intégrés au budget supplémentaire.

Par ailleurs, des ajustements de crédits doivent être réalisés, tant en section d'exploitation qu'en section d'investissement.

Je vous propose ainsi d'examiner tout d'abord les recettes et les dépenses de la section d'exploitation (I) puis celles de la section d'investissement (II).

## **I. SECTION D'EXPLOITATION**

### A. Recettes

Il est proposé d'augmenter les recettes de la section d'exploitation à hauteur de 1,2 M€ par rapport aux prévisions inscrites au budget primitif. Cette augmentation résulte du cumul des inscriptions suivantes :

- + 1,06 M€ d'affectation au compte de réserve « *excédent d'exploitation reporté* » (compte 002) afin de procéder à la reprise d'une partie de l'excédent d'exploitation de l'exercice 2019 ;
- + 0,18 M€ au titre de l'augmentation des redevances des câblo-opérateurs ;
- - 0,03 M€ au titre de la baisse de la contribution des eaux pluviales, versée par le budget départemental.

### B. Dépenses

Les propositions d'inscriptions de dépenses supplémentaires de la section d'exploitation s'élèvent à 1,2 M€ et correspondent à :

- +1,18 M€ au titre de l'inscription réalisée au chapitre 023 (Virement à la section d'investissement) afin d'équilibrer la section d'exploitation et de financer des besoins de crédits d'investissement ;
- + 0,02 M€ au titre des charges à caractère général.

## II. SECTION D'INVESTISSEMENT

### A. Recettes

Il est proposé d'augmenter l'inscription des recettes d'investissement pour 0,19 M€, afin de tenir compte des principaux ajustements suivants :

- + 9,26 M€ d'affectation au compte de réserve 1068 « *Autres réserves* » afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement par une partie de l'excédent cumulé de l'exercice 2019 de la section d'exploitation ;
- -11,79 M€ afin de réduire l'autorisation d'emprunt inscrite au budget primitif 2020, pour la porter à 32,3 M€ et ainsi couvrir au plus juste le besoin de financement de la section d'investissement ;
- +1,55 M€ au titre des études et travaux de réhabilitation des réseaux ;
- +1,18 M€ affectés au chapitre 021 « Virement de la section d'exploitation », au titre de l'autofinancement dégagé par la section d'exploitation.

### B. Dépenses

Les propositions de dépenses d'investissement supplémentaires s'élèvent à 0,19 M€. Elles comprennent, d'une part, la reprise du déficit cumulé d'investissement de l'exercice 2019, d'autre part, les ajustements des crédits de paiement liés à l'avancement opérationnel des études et des travaux.

#### 1. La reprise du résultat budgétaire de l'exercice antérieur

Le solde de la section d'investissement pour l'exercice 2019 affiche un déficit de (- 9 261 153,17 €). Ce montant est inscrit au compte de réserve 001.

#### 2. Les ajustements des crédits de paiement liés à l'avancement opérationnel des projets

Une diminution des crédits de paiement de (9,08 M€) est inscrite au titre des ajustements rendus nécessaires par l'avancement opérationnel des travaux et des études.

Cette baisse est principalement portée par le projet d'adaptation des ouvrages de voirie dans le cadre de la ligne 1 du tramway Asnières – Colombes où il est constaté, d'une part, un retard dans les acquisitions foncières, d'autre part, un décalage dans le temps des travaux prévus initialement en avril 2020.

Ainsi le projet de budget supplémentaire pour l'exercice 2020 que je soumetts au vote de l'Assemblée départementale représente :

- 1 202 546,92 € pour la section d'exploitation ;
- 185 093,97 € pour la section d'investissement.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Le Président du Conseil départemental**

**Signé**

**Georges Siffredi**